



MA COMMUNE Servières

MAIRIE
DE
SERVIÈRES



NOVEMBRE 2023 · LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE SERVIÈRES

#45



Édito



Les évènements tragiques, traversés par notre commune cette année, ne peuvent que confirmer s'il en était besoin, la fragilité de la vie. La réalité du quotidien nous le rappelle malheureusement jour après jour.

Des êtres chers nous ont quittés et difficile aujourd'hui, pour certains d'entre nous, d'en faire le deuil.

Tellement de choses à dire sur l'homme que tu étais Denis, toujours bienveillant et toujours attentif à l'autre. Tu faisais partie de la vie des Serviessois, par ton dévouement sans limite.

Et toi Brigitte, qui avait pris le chemin d'une sobriété heureuse, comment accepter l'impensable, disparaître par gentillesse, difficile de comprendre l'inexplicable.

C'est avec une grande émotion que je me remémore fréquemment les bons moments passés à vos côtés et cette triste année restera pour ma part une parenthèse indélébile.

Denis BARBERA
Maire

Taxe foncière, qu'on se le dise...

Contrairement à ce qu'a déclaré le Président de la République, les maires ne sont responsables de l'augmentation de la taxe foncière mais bien l'État pour une grande partie, en augmentant la base imposable de 7 % cette année.

Pour information, il est important de rappeler que nous n'avons pas modifié notre taux communal applicable aux différentes taxes foncières, **depuis 2018.**



Terrasse de l'église

Nous avons finalisé le planning d'intervention avec l'entreprise FFT. Entreprise située dans les Pyrénées spécialiste de ce type de travaux. Le renforcement sera réalisé par la mise en place de « clous » et injection de béton. Le montant de cette première phase de 38 266 euros HT sera financé par l'État, le Département et la Région à hauteur de 70 %, avec un autofinancement de 30 %, soit 11 479,80 euros.

Pour rappel, la présence de fissures situées sur le mur de soutènement, route de l'église et rue des frères, provenaient bien de l'infiltration d'eau au niveau de la terrasse, résultat confirmé par 3 études.

La deuxième phase concernera la réhabilitation de la terrasse. Le coût estimatif de ce projet s'élève à 60 435 euros HT. Le dossier a été déposé, et nous espérons une réponse positive premier semestre 2024.

PLUi

L'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) concernant les 28 communes du territoire s'est déroulée du mardi 30 mai 2023 à 9h00 au vendredi 30 juin 2023 à 17h00.

Chacune des demandes concernant notre commune a été soutenue et fortement défendue par la mairie. Nous espérons qu'elles soient toutes prises en compte.

Nous sommes, à ce jour, encore dans l'attente du projet définitif du PLUi, document commun et unique aux 28 communes membres de la CCLPA. Ce document sera ensuite mis au vote lors d'un Conseil Communautaire **en février 2024**, en espérant qu'il soit validé, date une nouvelle fois repoussée par les services de l'État. Les communes sont malheureusement impuissantes face à ces délais interminables, des rouages administratifs incompréhensibles et des positions politiques parfois complexes.

Il est important de noter que le Préfet et ses services sont décideurs des zones du PLUi. Un accord devra être trouvé avec les 28 communes pour la validation finale. Dans le cas contraire, l'orientation d'un éventuel futur PLUi serait de la compétence unique du préfet avec les conséquences que l'on peut imaginer, réduction d'environ 50 % des zones constructibles présentées actuellement avec un droit de regard des communes très limité.

Budget Assainissement



	Obtenus	%
Département	265 115,93	21,58
Collecte (réseaux)	136 755,95	11,13
STEP	128 359,98	10,45
Agence de l'eau	351 475,95	28,60
ÉTAT - DSIL	340 430,00	27,70
TOTAL SUBVENTIONS	957 021,88	77,88
Fonds propres	271 752,56	22,12
Dépenses	1 228 774,44	100,00

Les dépenses, sensiblement plus élevées (1 197 000€ en prévisionnel), sont dues à la réalisation de travaux complémentaires (enrochement – extension de réseaux – mise en place d'un bac à graisse au restaurant – local technique construit en dur...), travaux effectués durant le chantier. Une nouvelle fois, je tiens à remercier les différents financeurs qui nous ont accompagnés tout au long de ce projet. Financeurs que nous avons fortement sollicités pour obtenir ce résultat proche de 80 %.

Assainissement Collectif

Il fonctionne ! Mais...

Bientôt 1 an que l'assainissement collectif est en place. A ce jour, moins de 20 habitations sur les 85 possibles ont fait la démarche auprès de nos services. Il reste donc encore **un an pour vous mettre en conformité** en réalisant le branchement au réseau collectif.

Au-delà de cette date, comme le prévoit la loi, la taxe d'assainissement (traitement des eaux usées) sera mise en place **également pour les habitations non raccordées**.

> *Cette taxe ne sera applicable qu'aux habitations se situant dans le périmètre de l'assainissement collectif.*

Pour rappel, dans un contexte économique et social difficile, le conseil municipal a voté un coût de raccordement de 500 euros, coût relativement bas quand on le compare à la moyenne des communes voisines. Le montant de cette taxe n'est pas figé et pourrait être revu par le conseil municipal après cette date.

Après un investissement lourd pour notre commune, Il est important de réaliser votre raccordement au système de traitement des eaux et ce pour plusieurs raisons : arrêter de rejeter dans la nature des eaux non traitées, éviter de mettre en péril le fonctionnement de notre station d'épuration prévue pour un volume de traitement et enfin maintenir l'équilibre financier de notre budget assainissement.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez réaliser vos démarches, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la mairie.

Travaux et aménagements divers

Travaux provisoires de sécurisation



En accord avec les riverains et pour une période d'essai, nous avons mis en place un sens unique pour la « **rue de la Côte** ». Il est toujours possible de la descendre mais pas de la monter.



En ce qui concerne la « **route de l'Église** », beaucoup de véhicules circulent encore en contre-sens, même avec les panneaux « sens interdit ».



« **Rue des Glycines** » : elle est en double sens jusqu'à « **Serviès motoculture** », ensuite, il est impossible de la descendre.

Nous avons déplacé les poubelles de la « **rue Centrale** » afin de créer des places de parking et nous avons augmenté le nombre de containers en bas de la « **route du Château** ».



Secrétariat

Les horaires du secrétariat ont changé.



Maintenant, il est ouvert :

Lundi :

8h à 12h - 14h à 17h30

Mardi :

8h à 12h - 14h à 17h30

Mercredi :

8h à 12h

Jeudi :

8h à 12h - 14h à 17h30

Vendredi :

8h à 12h - 14h à 16h

Le 1^{er} samedi de chaque mois :

8h à 12h

Site Mairie

Ça y est !

Serviès.fr est en cours de construction, mais vous pouvez déjà le consulter. Les rubriques seront actualisées au fur et à mesure des informations reçues.

Vous y trouverez en page d'accueil, les informations et le menu de la cantine.

Si vous êtes artisans, commerçants, producteurs de produits locaux, etc... et que vous vouliez y paraître, faites-nous un petit mail avec photo, la dénomination et l'objet de votre entreprise.

Suite...

Travaux



Restaurant

Maryne et Jérôme ont réalisé **une treille en fer** côté voie ferrée pour pouvoir y fixer des canisses en guise de pare-soleil.

École

3 climatisations réversibles ont été posées, une dans chaque classe et une dans la garderie, ce qui permet de rafraîchir le bâtiment en cas de forte chaleur. Pendant l'hiver, cela permet d'avoir un chauffage de secours en complément de l'existant.

WC public

Nous avons mis en place **deux portillons et du grillage rigide** au niveau du WC public du « chemin du Moulin ». Cela permet à l'école d'y accéder et aussi d'ouvrir au public lors des manifestations.



Voirie

Du point à temps a été fait par la CCLPA « route de l'Église » et « chemin du Moulin ».

École de l'Agoût



Le mois de juin a été riche en événements en tous genres pour nos écoliers avec notamment :

- **Une sortie vélo** en direction de Castres au cours de laquelle ils ont parcouru courageusement 17 km.
- **Un repas intergénérationnel** avec les résidents de l'EHPAD, les enfants les ont rejoints au Pré Fleuri et le repas s'est déroulé à l'extérieur.
- **Une visite du lac de Serviès** avec une intervention pédagogique sur les oiseaux à l'initiative des fédérations de chasse et de pêche.
- **Le dernier jour d'école, ils ont pique-niqué** à l'aire de jeu de Serviès.

La rentrée 2023-2024 s'est bien passée avec toujours 40 enfants scolarisés dans notre école qui accueille les élèves du CE2 au CM2. Nous leur souhaitons une belle année scolaire.

Les enfants démarrent cette année par un travail particulier sur l'histoire de leur école car ce beau bâtiment affiche fièrement plus de 120 ans d'existence. Ils se penchent sur la vie des écoliers au siècle dernier, l'occasion pour eux de se confronter à un grand écart gigantesque : nos classes sont équipées de tablettes numériques, rétroprojecteurs interactifs avec écran tactile, climatisation.... Ils vont vraiment voir à quel point les choses ont évolué !

Les 120 ans de l'école seront fêtés aux beaux jours (plutôt que le 10 novembre précédemment annoncés).



La cantine



Pour cette année encore, les enfants sont très heureux de déguster les repas préparés par les cuisiniers de l'EHPAD « Le Pré Fleuri ».

Attention, petit rappel : c'est la dernière année que le dispositif « cantine à 1 € » signé avec l'État est actif (durée 3 ans).

Cette aide permet aux familles, dans leur grande majorité, de déboursier 1 € par repas.

Nous rappelons qu'un repas coûte 4,20 €.

Cette aide se termine à la rentrée 2024.

Nous ne connaissons pas encore à ce jour les futures modalités d'obtention de celle-ci pour la prochaine rentrée scolaire.

Le Pré Fleuri

28 avril 2023... Quelle belle après-midi !



Cette date restera gravée dans nos mémoires. Après 15 années passées dans notre établissement, Monsieur Alain Lacroux a pris la retraite... bien méritée. Oh combien nous aurions voulu le garder encore longtemps dans notre structure !

C'est avec un grand pincement au cœur que nous lui avons dit : « **Au revoir, Monsieur le Directeur** ».

L'ensemble des résidents, des familles et du personnel lui a prouvé son attachement. Poèmes, chansons, cadeaux lui ont été offerts. Je lui redis encore une fois au nom du Conseil d'Administration et du Conseil Municipal « Belle et longue retraite ». Cinq mois après, certains d'entre nous l'avons rencontré et je peux vous dire qu'il est heureux et profite pleinement du temps qui passe.

Depuis le 1^{er} mai, c'est Madame Laurie Guilhot la Directrice du Pré Fleuri. Ayant déjà travaillée auprès de Monsieur Lacroux en tant que Directrice Adjointe, il lui a été plus facile de prendre le gouvernail du grand paquebot que représente notre E.H.P.A.D « Le Pré Fleuri ». C'est avec courage et détermination qu'elle assure cette fonction.



Spectacles



Sous l'égide de la Mairie, l'année 2023 a été riche en manifestations culturelles.

Le 11 mars, le théâtre National d'Albi nous a proposé un voyage au « Cap Vert » avec un récital du chanteur et guitariste **TCHEKA**. Belle prestation et dépaysement total.

Le 2 avril, la troupe « **Entr'Acteurs** » s'est produite pour notre plus grand plaisir dans une pièce de Georges Feydeau : « Hortense a dit ; je m'en fous ». Très agréable soirée pleine d'humour.

Le 16 avril, le quatuor à cordes **ISATIS**.

Ces 4 musiciennes nous ont offert un répertoire varié, alliant le classique (Mozart) à la variété (Sting), séduisant par leur virtuosité l'auditoire présent en l'église de Serviès.



Le 3 juin, le théâtre des 2 Rives.

Devant une salle comble ces acteurs amateurs ont interprété :

« Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion ! » offrant au public de belles tranches de rires.



Suite...

Le Pré Fleuri

Un autre moment fort dans l'histoire du Pré Fleuri, c'est **l'inauguration du nouvel ascenseur et de ses annexes** qui a eu lieu le **vendredi 22 septembre**. De nombreuses personnalités se sont déplacées pour cet évènement. Monsieur le Maire, Denis Barbera, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Christophe Ramond, Monsieur le Directeur Départemental de l'A.R.S., Hammou Kaddour, Monsieur le Député, Jean Terlier, Monsieur le Conseiller Départemental, Laurent Vandendriessche, Madame la première Vice-Présidente Départementale, Elisabeth Claverie, Monsieur le Tarificateur Départemental, Sébastien Antunès. Par leur présence, ils ont marqué leur attachement au Pré Fleuri.



Après des années sans **loto**, il a été décidé de tenter de le remettre à l'affiche. Il aura lieu **le 26 novembre à 14 h**, à la salle Fournials en liaison avec le Pré Fleuri. Nous vous y attendons nombreux pour passer une agréable après-midi.

Salle des Mariages

8 cérémonies de mariage ont eu lieu cette année, un record pour notre commune ! La salle des mariages avait besoin d'embellissement. C'est avec la création « Les fées main de Mumu » que celle-ci a été modernisée. **Merci encore à Muriel Lafontaine pour cette magnifique réalisation.**



Commémoration du 19 mars 1962

FNACA



Le dimanche 26 mars à 11 h, une gerbe a été déposée par la FNACA de Serviès devant le monument aux Morts pour la commémoration du **61^e anniversaire du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie**. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité.



Commémoration du 8 mai

La cérémonie qui s'est déroulée le **8 mai** commémorait le **78^e anniversaire de la victoire de 1945** et a rendu hommage à tous les combattants qui ont donné leur vie pour la France durant ces années de guerre.

Nous remercions les Serviessoises et Serviessois qui se sont réunis devant le monument aux Morts. Le verre de l'amitié a clôturé cette célébration.



Tour du Tarn Cadet et Grand Prix de Serviès

Le Dimanche 7 Mai 2023, le Vélo Sport Léo Lagrange (VSL) a organisé 2 manifestations cyclistes une nouvelle fois à Serviès et paré notre commune de couleurs sportives !

Notre village s'est vu investi de près de 70 cyclistes. Le matin, « le **Grand Prix de Serviès** » : 3 tours de 30 km, seniors, espoirs et juniors. Le soleil était là, c'est dire le plaisir de tous, de voir le centre du village coloré de maillots sur la ligne de départ à 9h30 ! Les participants ont grimpé trois fois la côte de Canguilan et une fois celle des éoliennes.

À 14 H 30, les coureurs cadets, venus de toute l'Occitanie sont venus en découdre pour la 4^e étape du Tour du Tarn Cadet sur un parcours de 63 km. Ils ont affronté un parcours exigeant avec, notamment, la double ascension de la « bosse des éoliennes » et la route des crêtes, avec, à chaque fois, une arrivée et un départ au centre du village. Tout au long de la journée, un jeune étudiant particulièrement au fait de tout ce qui concernait chacun de ces jeunes investis dans le cyclisme dans leur avenir, a fait un remarquable travail de commentateur sportif qui permettait de suivre les événements au centre du village.

Nous avons pu voir évoluer des cyclistes de tous âges, des féminines bien sûr et un ancien coureur professionnel. C'est toujours un plaisir d'accueillir à Serviès tous ces amoureux de la « petite reine ».



Rencontre Couture



En cours d'année, à l'initiative de quelques personnes, des rencontres sur le thème « **travaux d'aiguilles et de fil** » ont été programmées tous les vendredis après-midi.

La première réunion comptait une quinzaine de personnes.

Toutefois, les activités et les obligations des unes et des autres n'ont pas permis d'avoir une fréquentation suffisante pour reconduire cette formule.

L'idée n'est pas abandonnée !

Si vous souhaitez continuer cette animation, vous pouvez créer une association (voir modalités en Mairie).

Ces rencontres ont tout de même permis la mise en place d'une rencontre mensuelle (vendredi après-midi) au Pré Fleuri, où résidents et intervenants sont heureux de se retrouver pour la réalisation de petits objets ou jeux de cartes et autres...

Un moment très agréable pour tous.

Concerts organisés par l'Association Saint Jean-Baptiste

Deux concerts ont eu lieu dans l'église du village cet été :



• **Le 9 juillet, le Trio Florentina** (mené par la soprane Marie Denise Dollé, accompagnée d'un basse et d'une harpiste) nous a proposé un concert de musique de la Renaissance.



• **Le 27 juillet, le Trio V3** (Camille Calvayrac au violon, Florence Jaud à la flûte traversière et Xavier Serret Larmande au violoncelle) nous a emmené dans un voyage musical du Baroque au Classique.

Un concert orgue et flûte traversière est envisagé dans les prochains mois. Il permettra de mettre en valeur le bel orgue de notre église, que notre association a récemment fait réparer (grâce à une subvention du Conseil départemental et une autre de la mairie de Serviès).

Contact, le Président, M. Pascal Roux : [07 81 29 37 92](tel:0781293792)

Gym

Les cours de « **Gymnastique active** » ont repris dès septembre avec leur dynamique coach, Mathieu de « Siel Bleu » ! Ils se tiennent dans la salle 5 du bâtiment latéral de la mairie **tous les mercredis de 16h30 à 17h30**. Ils sont mixtes et adaptés à chacun.

Si vous souhaitez vous joindre au groupe, vous pouvez prendre contact au secrétariat de mairie qui vous dirigera vers le professeur.

APE

Guitalens-L'Albarède-Serviès

Élections : Suite au changement de bureau, Mme BABIN Laure a été élue Présidente de l'association des Parents d'Elèves de Guitalens-L'Albarède-Serviès.

Spectacle de Noël : Nous souhaitons offrir aux enfants un spectacle de fin d'année le vendredi 22 décembre.

LOTO : Le LOTO aura lieu le 3 février au soir, à Guitalens-L'Albarède.

Vente de sapin : Avant les vacances de Toussaint, nous ferons passer (si nous trouvons un bon prestataire) dans les cahiers des bons de commandes pour des sapins de Noël. Nous ferons également passer les bons de commandes aux écoles et aux mairies pour les commandes de sapin.

Fête de l'école et tombola : Nous souhaitons faire la fête de l'école le 28 juin.

Serviès Animation



Les vide-greniers

Le dimanche 21 mai s'est déroulé dans les rues du village un premier vide-grenier. Le soleil était au rendez-vous. De nombreux exposants étaient présents. Cette manifestation a attiré

beaucoup de visiteurs. Devant ce succès, une nouvelle date a été retenue pour en faire un second, **le 24 septembre**, mais cette fois, sur le stade. Ces manifestations ont eu un réel succès.



La fête du village

La fête du village a commencé avec un tournoi de basket qui comptait 20 participants le samedi après-midi. À 20 heures, les convives étaient nombreux pour déguster le repas, avec au menu : salade composée, joue de bœuf à la bière et pommes de terre, fromage et croustade. Un bal a suivi avec l'orchestre « Raz pop ».

Le dimanche matin, les vieilles voitures et les motos se sont installées au stade. Les membres de « Serviès Animation » ont déposé une gerbe au monument aux morts et ont offert un apéritif. À 14 heures, place au concours de pétanque et diverses animations pour petits et grands.

La fête s'est clôturée dimanche soir avec un apéro tapas, animé par le groupe « d'une corde à l'autre ». Toutes ces manifestations ont ravi les petits et les grands.

Soirée « Vin nouveau »

Serviès Animation organise une soirée « Vin nouveau », **le samedi 18 novembre** à la salle Fournials. Au menu, assiettes de tapas et bien sûr, vin primeur. Une animation sera faite pendant et après le repas par DJ Lolo. On compte sur vous pour passer une excellente soirée.

Contact : Le président, M. GUYPAUD David :
06 70 41 40 43

Nature et Cadre de vie

Nettoyage du lavoir de Varagnes

Après un report de la date initialement prévue, dû au mauvais temps, un groupe d'une dizaine de personnes a participé au nettoyage **le 27 mai** dernier avec entrain et bonne humeur. Quelques plantations ont également été effectuées, tout ceci entrecoupé d'une pause « thé/café/gâteaux » toujours appréciée. Malheureusement, après maintes tentatives, nous n'avons pas réussi à ouvrir la bonde du lavoir pour pouvoir nettoyer le bassin.

Des hommes forts et astucieux seront donc les bienvenus l'an prochain pour arriver à nos fins !

Merci à tous pour votre investissement.

Pique-nique du 10 juin

Nous sommes retrouvés à une cinquantaine de personnes sur le terrain de loisirs, heureuses de partager ce moment convivial et de déguster les petits plats de chacun sous une belle journée ensoleillée. Des retrouvailles annuelles fortement appréciées de tous.

Camion Pizza

Un camion pizza s'installe **tous les mardis soir, sur la place du Poids Public**, devant l'école. Les pizzas sont artisanales et faites avec des produits locaux.

Vous pouvez commander au :
06 07 24 39 60



Agoût Vélo Sport

Agoût Vélo Sport est une petite association d'afficionados du vélo de route. Nous faisons d'habitude deux sorties chaque semaine : les dimanches matin et les mercredis, pas trop longues ou trop dures. Nous organisons aussi un voyage annuel de 3 ou 4 jours dans une autre région ou même un autre pays. La cotisation est de 15 € par an.

Le président :
Chris Lawton
06 78 83 57 01
cjlawton@wanadoo.fr

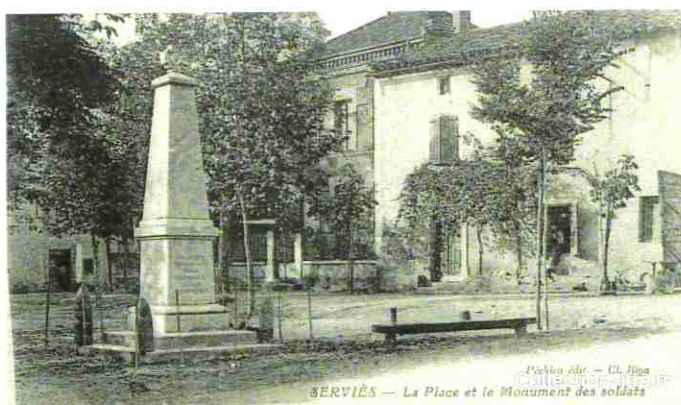


Modestement, on peut quand même dire qu'on nous envie notre place très typique des villages de France du sud. Voyez plutôt : une place centrale bordée de beaux platanes, d'une Mairie, du Monument aux Morts, de l'École Publique, du puits public du village. Le soleil au-dessus, des personnes devant leur porte ou en terrasse du restaurant et vous avez la carte postale de Serviès.

Alors les platanes ? Ils sont là depuis longtemps et souhaitons qu'ils y demeurent longtemps encore car ce genre d'arbres peut vivre des centaines d'années ! Nous les connaissons tous car ils sont communs dans le midi. Leurs fruits sont de petites baies hérissées de poils, des akènes, qui persistent une partie de l'hiver. L'arbre fut introduit vraiment par Buffon sous Louis XV, mais c'est Napoléon qui le rendit plus populaire en quelque sorte en ordonnant l'implantation de ces arbres en alignement le long des grands chemins pour protéger ses armées du soleil quand les soldats à pied ou à cheval partaient livrer batailles ! Ce côté protecteur fut retenu d'ailleurs pour border le Canal du Midi.

Songez qu'en 1870 pour 35000 km de routes, on avait en France 3 millions arbres !

Aujourd'hui, les glissières ont parfois mis à mal certains d'entre eux mais on reste très attaché dans le Midi à cet arbre, malmené parfois, hélas, par le chancre coloré. Notre commune a à cœur d'entretenir ceux de la Place des Platanes en les faisant élaguer et traiter régulièrement pour les préserver !



Petite histoire de noms des rues et... de places !

La place des Platanes

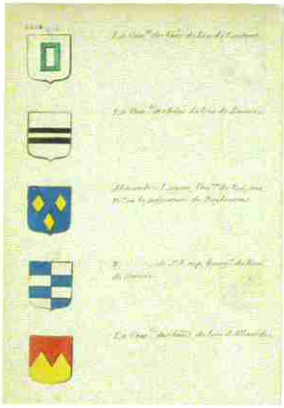
Tout le monde la connaît et nous pouvons avancer que tout le monde l'aime ! Elle est au cœur de notre village !

Elle n'y fut pas toujours (voir dans la gazette n° 41 - le fort de Serviès - l'espace était alors dans le faubourg). Au XIX^e siècle, l'avenue de l'autan n'existait pas puisqu'une maison se trouvait en son milieu, au niveau de la place du poids public. On traversait le village en prenant la route du Château puis la rue des Glycines, la Côte et la route de l'Église pour descendre - un petit périple !!

Au XX^e, la traversée de la route sera faite en supprimant l'habitat et l'espace central qui jouxtait pouvait tout à fait devenir la place publique à côté de laquelle on installa le Monument aux Morts.

Mais, le sol resta longtemps en terre battue jusqu'à ce que des hommes du village le cimentent ensemble et en fassent une piste de danse pour les Fêtes de Saint -Jean, la Fête votive de notre commune !

Notre Blason



Extrait de l'ouvrage « Armorial Général de France » (1697 à 1709) de Charles-René Hozier.

Vous avez sans doute vu le blason de notre village. Un blason, c'est un emblème distinctif pour une commune aujourd'hui. La loi du 5 avril 1884 dit que les communes ont souveraineté totale en matière d'armoiries et que c'est une délibération du Conseil Municipal qui en accepte la description totale.

Chaque commune peut avoir son blason original. Il y a en France des communes qui n'ont pas choisi d'en avoir et dans le Tarn, 8 seulement n'en ont pas. La lecture d'un blason est particulière car elle se rattache à l'Héraldique qui a des règles précises. Ceci va nous faire remonter à l'origine des blasons dans l'Histoire.

Au Moyen-Age, le pouvoir était aux mains de seigneurs unis entre eux par des liens vassaliques et qui faisaient allégeance en haut d'une pyramide vassalique en quelque sorte au Roi de France. Les seigneurs avaient des blasons les caractérisant, des armoiries familiales avec des couleurs et des éléments distinctifs porteurs de sens, parfois même avec une devise. C'était une nécessité guerrière aussi lors des combats pour distinguer les combattants dans les mêlées ; boucliers ou écus, harnachements des chevaux, gonfanons et bannières arboraient fièrement le blason de leur chef seigneur, chevalier. Au XII^e et XIII^e siècle, des villes s'affranchirent du pouvoir des seigneurs pour devenir des communes libres. Elles affichèrent leur autonomie par des sceaux et des blasons qu'elles se donnèrent et qui désormais les identifiaient.

Cela fut perpétué jusqu'à aujourd'hui ; ce n'est pas une obligation.

RÈGLES SIMPLES DE DESCRIPTION D'UN BLASON

On utilise deux couleurs de métaux, or (jaune) et argent (gris clair) et quatre d'émaux, gueules (rouge), sable (noir), sinople (vert) et azur (bleu).

La fasce est un élément sur la base de l'écu en couleur. Il peut y en avoir plusieurs ou une.

Lisons notre blason ; il est « D'ARGENT A DEUX FASCES DE SABLE ». C'est celui de notre commune et uniquement elle !

Pour ceux qui veulent, il peut y avoir une recherche sur la symbolique des couleurs ...Mais ceux qui l'ont choisi et voté l'ont-ils composé avec des symboles ? À ce jour, nous l'ignorons mais laissons cela aux esprits chercheurs...

Remarque

Vous connaissez sans doute certains blasons de villes, même avec leur devise. En tout cas, vous avez pu en voir sur des documents administratifs, commerciaux, sur des marques de produits faits dans telle ou telle ville précisément. Ils se rattachent donc à une identité. Les jeunes le rattacheront peut-être à l'idée de logos = pouvoir reconnaître très vite quelque chose et le rattacher tout de suite à un sens. C'est de la communication visuelle !

Convivialité un des atouts de la vie en village

Il y a quelques années furent lancés en France, à la belle saison, « **les repas de voisins** ». À la campagne, la solidarité dans les travaux divers créait des liens entre les gens et on clôturait cela par un bon repas chaleureux en commun.

Qui ne se souvient pas des repas de dépiquaison, des vendanges et au cours de l'hiver quand « on faisait le cochon ». Proches, amis, voisins étaient réunis.

Avec la mécanisation, les bras étaient moins nécessaires et nous avons seulement un tout petit nombre d'exploitants agricoles aujourd'hui. Ces traditions se rattachent donc au passé.

Cependant, à Serviès, l'envie de se connaître a fait naître « **les repas de quartiers** », réunissant convivialement le voisinage une fois l'an. Ils se sont perpétués les beaux jours revenus !

Chez nous, comme ailleurs, la Covid a fait une coupure dans les habitudes.

Cet été, au hameau d'En Terrade, une trentaine de personnes ont renoué avec cette initiative et ont fêté joyeusement la bonne entente entre voisins !

Gageons que 2024 verra reprendre un peu partout sur la commune cette sympathique tradition !



Agenda

11 novembre 2023

Les habitants de la commune sont invités à commémorer **le 105^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918**. Rassemblement à 11h00 sur la Place des Platanes, devant le Monument aux Morts.

18 novembre 2023

« Soirée vin nouveau », à la salle Fournials.

26 novembre 2023

Loto de l'EHPAD « Le pré fleuri » à la salle Fournials

15 décembre 2023

L'édition du Nadalet 2023 aura lieu à la salle Fournials. De plus amples renseignements vous seront donnés ultérieurement.

Dans un contexte particulier, **les 120 ans de l'école sont annulés**. Nous vous tiendrons informés dans une prochaine gazette et par voie d'affichage de la future date retenue pour cette journée.

Rubrique État Civil

Naissance

Bienvenue à **Karl**, qui est né le 27 avril 2023 et félicitations aux heureux parents, **Mme BOTMAN Stéphanie et M. PERES David**.

Décès

M. OLIVIER Edmond, 17 avril 2023.

M. VIGUIER Henri, 14 mars 2023.

Mme COTTON Françoise, 24 mars 2023.

M. LACOMBE Denis, 4 juin 2023.

Mme ROUANET Brigitte, 26 juin 2023.

Nous adressons nos sincères condoléances à chaque famille.

Renouvellement des vœux de mariage



Mme LEDOUX Claudie et M. LEDOUX Jacques, 40 ans de mariage

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

Mariages

Mme VENA Jocelyne et M. KELLER Paul 27 mai 2023

Mme RIBEIRO FERREIRA Natalina et M. BRET Jérôme 8 juillet 2023

Mme BOINET Audrey et M. PEGORARO Vincent 5 août 2023

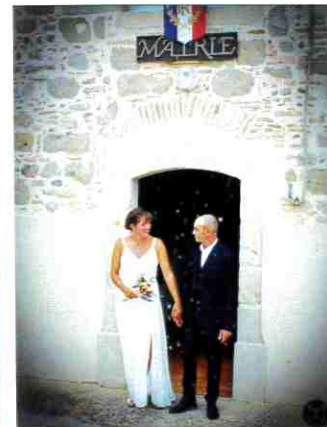
Mme AUSSENAC Maryne et M. PELTIER Peter 2 septembre 2023

Mme WOSINSKI Emmanuelle et M. CALVET Jérôme 9 septembre 2023

Mme VIGOUROUX Simone et M. BARTEAU Patrick 16 septembre 2023

Mme RASTOUL Stéphanie et M. ROUQUETTE Mathieu 16 septembre 2023

Mme CHIOCCIOLI Marine et M. GONZALEZ Christian 16 septembre 2023



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi et jeudi : 8h à 12h - 14h à 17h30

Mercredi : 8h à 12h / Vendredi : 8h à 12h - 14h à 16h

Le 1^{er} samedi du mois : 8h à 12h

Téléphone : 05 63 82 51 60 / courriel : mairie-servies@orange.fr